



CATALOGUE DE FORMATION 2026

ENGINS DE CHANTIER



WWW.AIFCC.LU

FORMATIONS À LA CONDUITE D'ENGINS – LUXEMBOURG

CADRE RÉGLEMENTAIRE AU LUXEMBOURG

Au Luxembourg, la conduite d'engins de travail est encadrée par des obligations strictes en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.

L'employeur doit s'assurer que les salariés amenés à utiliser des équipements de travail disposent d'une formation adaptée, leur permettant de conduire les engins en toute sécurité.

LES PRINCIPALES INSTANCES DE RÉFÉRENCE SONT :

AAA – ASSOCIATION D'ASSURANCE ACCIDENT

Elle émet des recommandations de prévention et reconnaît les formations à la conduite d'engins, contribuant à la réduction des accidents du travail.

ITM – INSPECTION DU TRAVAIL ET DES MINES

Elle veille au respect de la législation en matière de sécurité et santé au travail (SST) et définit des conditions types applicables aux formations et à l'utilisation des équipements.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Elle évalue l'aptitude médicale des salariés à la conduite d'engins.

Ces formations permettent de répondre aux exigences réglementaires, de sécuriser les conditions de travail et de responsabiliser les conducteurs.

Présentation des engins

CHARIOT ÉLÉVATEUR FRONTAL

Engin de manutention destiné au levage, au transport et au stockage de charges, principalement utilisé en logistique, industrie et entrepôts. Il permet la manutention de palettes et de marchandises sur des distances courtes à moyennes.

CHARIOT ÉLÉVATEUR LATÉRAL

Engin conçu pour la manutention de charges longues et volumineuses. Le chargement latéral permet une meilleure stabilité et des manœuvres adaptées aux espaces restreints.

CHARIOT TÉLESCOPIQUE

Engin polyvalent permettant le levage et la manutention de charges à différentes hauteurs et portées, notamment sur les chantiers et sites industriels.

NACELLE ÉLÉVATRICE MULTIDIRECTIONNELLE ET VERTICALE

Équipement destiné au travail en hauteur, permettant le déplacement vertical et horizontal de personnes pour des opérations de maintenance, d'installation ou d'inspection.

NACELLE SUR VÉHICULE

Nacelle montée sur un véhicule, utilisée pour des interventions ponctuelles en hauteur, notamment sur la voie publique ou les sites industriels.

PELLE MÉCANIQUE

Engin de chantier destiné aux travaux de terrassement, d'excavation et de chargement de matériaux.

CHARGEUR

Engin utilisé pour le chargement, le transport et le déplacement de matériaux sur courte distance, principalement sur les chantiers.

Présentation des engins

ENGINS MIXTES

Engins combinant plusieurs fonctions (chargement, terrassement), utilisés pour des travaux polyvalents sur chantier.

PONT ROULANT – COMMANDE AU SOL OU EN CABINE

Équipement de levage destiné au déplacement de charges lourdes dans les halls industriels, commandé depuis le sol ou depuis une cabine.

TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE

Engin de manutention utilisé pour le déplacement horizontal de palettes, principalement en logistique et en entrepôt.

GERBEUR ÉLECTRIQUE

Équipement permettant le levage et le gerbage de palettes à des hauteurs intermédiaires, utilisé en milieu logistique.

GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Grue montée sur un véhicule, utilisée pour le chargement et le déchargement de marchandises directement sur site.

GRUE À TOUR – COMMANDE AU SOL OU EN CABINE

Engin de levage destiné aux chantiers de grande envergure, permettant le déplacement de charges lourdes à grande hauteur.

Les programmes de formation présentés ci-après sont adaptés à chaque type d'engin, en formation initiale ou en recyclage, conformément aux exigences réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Chariot élévateur frontal

Objectif de la formation

Permettre aux conducteurs de chariots élévateurs frontaux d'acquérir ou de maintenir les compétences nécessaires à une conduite sécurisée, conforme à la réglementation luxembourgeoise et aux recommandations de prévention en vigueur.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) – point 2.2.4.7
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret récapitulatif de la formation
- Mise en pratique par la conduite réelle du chariot élévateur frontal

Public concerné

- Salariés amenés à conduire un chariot élévateur à mât frontal

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Port obligatoire des EPI

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation reconnue par l'AAA

Chariot élévateur frontal

PROGRAMME :

1. Réglementation & prévention

- Obligations de l'employeur et du conducteur, acteurs de la prévention au Luxembourg (ITM, AAA, Médecine du travail), règles SST, EPI, contrôles et suivi des engins.

2. Technologie du chariot frontal

- Présentation de l'engin, composants principaux, mécanismes et équipements adaptables.

3. Organes de commande & sécurité

- Commandes de conduite, fonctionnement hydraulique, transmissions et dispositifs de sécurité.

4. Prise de poste & entretien courant

- Vérifications avant et après utilisation, mise hors service, entretien courant et signalement des anomalies.

5. Conduite, circulation & stabilité

- Règles de conduite et de circulation, manutention des charges, gerbage, chargement, centre de gravité et stabilité de l'engin.

6. Risques liés à l'utilisation

- Risques comportementaux et risques liés aux différentes sources d'énergie (électrique, gaz, diesel).

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Chariot élévateur latéral

Objectifs de la formation

Permettre aux conducteurs de chariots élévateurs latéraux d'acquérir ou de maintenir les compétences nécessaires à une conduite sécurisée, adaptée à la manutention de charges longues, et conforme à la réglementation luxembourgeoise et aux recommandations de prévention en vigueur.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) – point 2.2.4.7
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret récapitulatif de la formation
- Mise en pratique par la conduite réelle du chariot élévateur latéral

Public concerné

- Salariés amenés à conduire un chariot élévateur latéral

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation reconnue par l'AAA

Chariot élévateur latéral

PROGRAMME

1. Réglementation & prévention

- Obligations de l'employeur et du conducteur, acteurs de la prévention au Luxembourg (ITM, AAA, Médecine du travail), règles SST, EPI, contrôles et suivi des engins.

2. Technologie du chariot latéral

- Présentation de l'engin, spécificités liées au transport de charges longues, composants principaux et équipements adaptables.

3. Organes de commande & sécurité

- Commandes de conduite, fonctionnement hydraulique, transmissions et dispositifs de sécurité.

4. Prise de poste & entretien courant

- Vérifications avant et après utilisation, mise hors service, entretien courant et signalement des anomalies.

5. Conduite, circulation & stabilité

- Règles de conduite et de circulation, transport et manutention de charges longues, centre de gravité et stabilité de l'engin.

6. Risques liés à l'utilisation

- Risques comportementaux, risques spécifiques aux charges longues et risques liés aux sources d'énergie (électrique, gaz, diesel).

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Chariot télescopique

Objectifs de la formation

Permettre aux conducteurs de chariots télescopiques d'acquérir ou de maintenir les compétences nécessaires à une conduite sécurisée, au levage et à la manutention de charges à différentes hauteurs et portées, conformément à la réglementation luxembourgeoise et aux recommandations de prévention en vigueur.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret récapitulatif de la formation
- Mise en pratique par la conduite réelle du chariot télescopique

Public concerné

- Salariés amenés à conduire un chariot télescopique

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation reconnue par l'AAA

Chariot télescopique

PROGRAMME

1. Réglementation & prévention

- Obligations de l'employeur et du conducteur, acteurs de la prévention au Luxembourg (ITM, AAA, Médecine du travail), règles SST, EPI, contrôles et suivi des engins.

2. Technologie du chariot télescopique

- Présentation de l'engin, caractéristiques spécifiques liées au bras télescopique, composants principaux, mécanismes et équipements adaptables.

3. Organes de commande & sécurité

- Commandes de conduite, fonctionnement hydraulique, transmissions et dispositifs de sécurité spécifiques au chariot télescopique.

4. Prise de poste & entretien courant

- Vérifications avant et après utilisation, mise hors service, entretien courant et signalement des anomalies.

5. Conduite, circulation & stabilité

- Règles de conduite et de circulation, manutention de charges à différentes hauteurs et portées, centre de gravité, diagramme des charges et stabilité de l'engin.

6. Risques liés à l'utilisation

- Risques comportementaux, risques liés au travail en hauteur et aux charges déportées, risques liés aux sources d'énergie (diesel, électrique selon modèle).

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Nacelle élévatrice multidirectionnelle et verticale

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité des nacelles élévatrices multidirectionnelles ou verticales, d'identifier les risques liés à leur utilisation et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret récapitulatif de la formation
- Exercices pratiques sur nacelle en conditions réelles

Public concerné

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, apte médicalement, amenée à utiliser une nacelle élévatrice multidirectionnelle ou verticale

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Validation si résultats $\geq 14/20$
- Délivrance d'une attestation de formation

Nacelle élévatrice multidirectionnelle et verticale

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Prescriptions de sécurité applicables au travail en hauteur
- Responsabilités liées à l'utilisation des nacelles élévatrices

2. Technologie de la nacelle élévatrice multidirectionnelle

- Présentation des nacelles multidirectionnelles et verticales
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Équipements spécifiques et limites d'utilisation

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes depuis la plateforme et le sol
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Systèmes de limitation de charge et d'arrêt d'urgence

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation de la nacelle à la tâche à réaliser
- Entretien courant relevant de l'utilisateur
- Mise hors service de l'engin
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles d'utilisation et de conduite

- Déplacement et positionnement de la nacelle
- Élévation et travail en hauteur en sécurité
- Manœuvres autorisées et interdites
- Conditions météorologiques et environnement de travail

6. Risques liés à l'utilisation des nacelles multidirectionnelles

- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux déplacements et aux obstacles
- Risques liés aux énergies utilisées par l'engin

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Nacelle élévatrice sur véhicule

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite et l'utilisation en toute sécurité des nacelles élévatrices sur véhicule, d'identifier les risques liés aux interventions en hauteur et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Exercices pratiques en conditions réelles d'utilisation

Public concerné

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, apte médicalement, amenée à utiliser une nacelle élévatrice sur véhicule

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

Nacelle élévatrice sur véhicule

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Prescriptions de sécurité applicables aux travaux en hauteur
- Responsabilités liées à l'utilisation d'une nacelle sur véhicule

2. Technologie de la nacelle élévatrice sur véhicule

- Présentation des nacelles élévatrices montées sur véhicule
- Caractéristiques techniques et fonctionnement général
- Équipements spécifiques et dispositifs de stabilisation

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes depuis le sol et la plateforme
- Dispositifs de sécurité et systèmes de verrouillage
- Limiteurs de charge et systèmes d'arrêt d'urgence

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Mise en place de la nacelle et stabilisation du véhicule
- Entretien courant relevant de l'utilisateur
- Procédures de mise hors service
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles d'utilisation et de conduite

- Positionnement du véhicule et balisage de la zone d'intervention
- Règles de déplacement et d'élévation
- Manœuvres autorisées et interdites
- Conditions météorologiques et environnement de travail

6. Risques liés à l'utilisation de la nacelle sur véhicule

- Risques de chute de hauteur
- Risques liés à l'environnement (circulation, obstacles, réseaux)
- Risques liés aux énergies utilisées par l'engin

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Pelle mécanique

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité d'une pelle mécanique, d'identifier les risques liés aux travaux de terrassement et de levage, et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur sur chantier.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la conduite réelle de la pelle mécanique en conditions de chantier

Public concerné

- Salariés amenés à conduire une pelle mécanique

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

Pelle mécanique

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux engins de chantier
- Responsabilités liées à la conduite d'une pelle mécanique

2. Technologie de la pelle mécanique

- Présentation des différents types de pelles mécaniques
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants, mécanismes et équipements adaptables

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes de conduite
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Zones de danger et protections de l'engin

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation de la pelle à la tâche à réaliser
- Entretien courant relevant du conducteur
- Mise hors service de l'engin
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de conduite et techniques de travail

- Circulation et positionnement sur chantier
- Techniques de terrassement et de chargement
- Stabilité de l'engin et gestion des zones d'évolution
- Travail à proximité de réseaux et d'obstacles

6. Risques liés à l'utilisation de la pelle mécanique

- Risques de renversement et de collision
- Risques liés aux charges et aux mouvements
- Risques liés aux énergies utilisées par l'engin

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Chargeur

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité d'un chargeur, de réaliser des opérations de chargement et de déplacement de matériaux dans le respect des règles de sécurité, et d'appliquer les obligations réglementaires en vigueur sur chantier ou en environnement industriel.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la conduite réelle du chargeur en conditions de chantier

Public concerné

- Salariés amenés à conduire un chargeur

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

1.Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux engins de chantier
- Responsabilités liées à la conduite d'un chargeur

2.Technologie du chargeur

- Présentation des différents types de chargeurs
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants, mécanismes et équipements adaptables

3.Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes de conduite
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Zones de danger et protections de l'engin

4.Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation du chargeur à la tâche à réaliser
- Entretien courant relevant du conducteur
- Mise hors service de l'engin
- Signalement des anomalies constatées

5.Règles de conduite et techniques de travail

- Circulation et positionnement sur chantier
- Techniques de chargement et de déplacement de matériaux
- Stabilité de l'engin et répartition des charges
- Travail en présence d'obstacles et d'autres engins

6.Risques liés à l'utilisation du chargeur

- Risques de renversement et de collision
- Risques liés aux charges transportées
- Risques liés aux énergies utilisées par l'engin

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Engins mixtes

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité des engins mixtes (combinant plusieurs fonctions de terrassement et de chargement), d'identifier les risques liés à leur polyvalence et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur sur chantier.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Mise en pratique par la conduite réelle de l'engin mixte en conditions de chantier

Public concerné

- Salariés amenés à conduire des engins mixtes

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux engins de chantier
- Responsabilités liées à la conduite d'engins mixtes

2. Technologie des engins mixtes

- Présentation des engins mixtes et de leurs fonctions combinées
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants, mécanismes et équipements adaptables

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes de conduite
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Zones de danger liées à l'utilisation simultanée des fonctions

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation de l'engin aux travaux à réaliser
- Entretien courant relevant du conducteur
- Mise hors service de l'engin
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de conduite et techniques de travail

- Circulation et positionnement sur chantier
- Techniques de terrassement, de chargement et de manutention
- Gestion de la stabilité et des zones d'évolution
- Coordination des manœuvres et coactivité sur chantier

6. Risques liés à l'utilisation des engins mixtes

- Risques liés à la polyvalence de l'engin
- Risques de renversement et de collision
- Risques liés aux charges et aux mouvements combinés
- Risques liés aux énergies utilisées par l'engin

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Commande au sol & commande en cabine

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité d'un pont roulant, que ce soit en commande au sol ou en cabine, d'identifier les risques liés aux opérations de levage et de déplacement de charges, et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur en milieu industriel.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la manœuvre réelle du pont roulant en conditions industrielles

Public concerné

- Salariés amenés à utiliser un pont roulant, en commande au sol ou en cabine

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'équipements de levage
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

Formation réalisée dans nos locaux, alternant théorie et pratique. Elle peut être dispensée en collectif ou en individuel. Tarif sur demande.

Commande au sol & commande en cabine

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux appareils de levage
- Responsabilités liées à la conduite d'un pont roulant

2. Technologie du pont roulant

- Présentation des différents types de ponts roulants
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants : pont, chariot, palan, voies de roulement

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes au sol et en cabine
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Limiteurs de charge, fins de course et systèmes d'arrêt d'urgence

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation du pont roulant aux opérations à réaliser
- Entretien courant relevant du conducteur
- Mise hors service de l'équipement
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de conduite et techniques de levage

- Déplacement et positionnement des charges
- Techniques de levage et de manutention
- Communication et gestes de commandement
- Coactivité et organisation des zones de travail

6. Risques liés à l'utilisation du pont roulant

- Risques liés au levage de charges lourdes
- Risques de chute de charge
- Risques de collision et d'écrasement
- Risques liés aux énergies utilisées par l'équipement

Transpalette électrique et gerbeur

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité des transpalettes électriques et gerbeurs, d'identifier les risques liés à la manutention et au levage de charges, et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur en milieu logistique, industriel ou de stockage.

Durée

- Formation initiale : 8 heures
- Formation de recyclage : 4 heures

(Durée adaptable selon le type d'engin et le niveau des participants)

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la conduite réelle des transpalettes électriques et gerbeurs

Public concerné

- Salariés amenés à utiliser un transpalette électrique et/ou un gerbeur

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'engins
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

Formation réalisée dans nos locaux, alternant théorie et pratique. Elle peut être dispensée en collectif ou en individuel. Tarif sur demande.

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux engins de manutention
- Responsabilités liées à la conduite de transpalettes et gerbeurs

2. Technologie des engins

- Présentation du transpalette électrique
- Présentation du gerbeur électrique
- Différences d'utilisation, de capacités et de contraintes
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes de conduite
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Systèmes de freinage et dispositifs d'arrêt d'urgence

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation de l'engin à la tâche à réaliser
- Entretien courant relevant du conducteur
- Mise hors service de l'engin
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de conduite et de manutention

- Déplacement et circulation en zone logistique
- Techniques de manutention et de gerbage
- Stabilité des charges et prévention du renversement
- Organisation des zones de circulation et coactivité

6. Risques liés à l'utilisation des engins

- Risques d'écrasement et de collision
- Risques liés au levage de charges (gerbeur)
- Risques liés à l'environnement de travail
- Risques liés aux énergies utilisées par les engins

Grue auxiliaire de chargement

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser l'utilisation en toute sécurité d'une grue auxiliaire de chargement, d'identifier les risques liés aux opérations de levage et de manutention de charges, et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur lors des opérations de chargement et de déchargement.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la manœuvre réelle de la grue auxiliaire en conditions opérationnelles

Public concerné

- Salariés amenés à utiliser une grue auxiliaire de chargement

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'équipements de levage
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de formation

Formation réalisée dans nos locaux, alternant théorie et pratique. Elle peut être dispensée en collectif ou en individuel. Tarif sur demande.

Grue auxiliaire de chargement

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux appareils de levage
- Responsabilités liées à l'utilisation d'une grue auxiliaire

2. Technologie de la grue auxiliaire de chargement

- Présentation des grues auxiliaires montées sur véhicule
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants : bras articulé, vérins, stabilisateurs, commandes

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes de la grue
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Limiteurs de charge, systèmes d'arrêt d'urgence et dispositifs de stabilisation

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Mise en place et stabilisation du véhicule
- Adéquation de la grue à la charge à lever
- Entretien courant relevant de l'utilisateur
- Mise hors service de l'équipement
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de levage et techniques de manutention

- Lecture et compréhension des tableaux de charge
- Techniques de levage et de déplacement des charges
- Notions d'élingage et utilisation des accessoires de levage
- Communication et gestes de commandement
- Organisation des zones de travail et coactivité

6. Risques liés à l'utilisation de la grue auxiliaire

- Risques de chute de charge
- Risques de renversement du véhicule
- Risques d'écrasement et de collision
- Risques liés aux énergies utilisées par l'équipement

Grue à tour

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser la conduite en toute sécurité d'une grue à tour, que ce soit en commande au sol ou en cabine, d'identifier les risques liés aux opérations de levage en hauteur et d'appliquer les règles de sécurité et obligations réglementaires en vigueur sur les chantiers.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de recyclage : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux conditions types de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)
- à la législation luxembourgeoise en matière de sécurité et santé au travail (SST)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Mise en pratique par la manœuvre réelle de la grue à tour en conditions de chantier

Public concerné

- Salariés amenés à conduire une grue à tour, en commande au sol ou en cabine

Prérequis

- Aptitude médicale à la conduite d'équipements de levage
- Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique
 - Délivrance d'une attestation de formation
- Formation réalisée dans nos locaux, alternant théorie et pratique. Elle peut être dispensée en collectif ou en individuel. Tarif sur demande.

PROGRAMME

1. Réglementation et prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Acteurs de la prévention au Luxembourg
- Principes de prévention et règles de sécurité applicables aux appareils de levage
- Responsabilités liées à la conduite d'une grue à tour

2. Technologie de la grue à tour

- Présentation des différents types de grues à tour
- Caractéristiques techniques et domaines d'utilisation
- Principaux composants : mât, flèche, contre-flèche, chariot, crochet

3. Organes de commande et dispositifs de sécurité

- Fonctionnement des commandes au sol et en cabine
- Dispositifs de sécurité intégrés
- Limiteurs de charge, fins de course, systèmes d'arrêt d'urgence

4. Prise de poste et fin de poste

- Vérifications avant mise en service
- Adéquation de la grue aux opérations à réaliser
- Entretien courant relevant de l'utilisateur
- Mise hors service de la grue
- Signalement des anomalies constatées

5. Règles de levage et techniques de manœuvre

- Lecture et compréhension des tableaux de charge
- Techniques de levage et de déplacement des charges
- Communication et gestes de commandement
- Organisation des zones de travail et coactivité sur chantier

6. Risques liés à l'utilisation de la grue à tour

- Risques de chute de charge
- Risques liés au travail en hauteur
- Risques de collision et d'écrasement
- Risques liés aux conditions météorologiques
- Risques liés aux énergies utilisées par l'équipement